

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 18 + 1

PROCURATION

L'an deux mille vingt-trois et le 28 du mois de septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, ROUCOLLE Lilian, RAMIREZ Anne-Marie, BOLASELL Claire-Marie, FEDERICO Fatiha, LACROUX Charles, LAFITTE Patrick, LIRONCOURT Agnès, COLARD Lionel, GERBOLES Henri

Absents ayant donné procurations : SABARDEIL Manon à COLARD Lionel

Le quorum est atteint

M. WALLEZ René a été désigné secrétaire de séance

DEL N°09202302 : VIREMENTS DE CREDITS

Monsieur le maire propose au conseil d'effectuer des virements de crédits afin de régulariser certaines imputations en section de fonctionnement et d'investissement et assurer la commune d'avoir les crédits nécessaires sur certaines imputations comptables et permettre le mandatement des factures jusqu'au 31 décembre. Ces augmentations en fonctionnement et investissement seront compensées par une diminution de l'imputation dépenses imprévues pour conserver l'équilibre budgétaire sur les deux sections.

Il propose les virements de crédits suivants :

Imputation	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
Section de fonctionnement		
66111 Charges d'intérêts	7 000,00	
6218 Autre personnel extérieur	8 000,00	
6411 Personnel titulaire	12 000,00	
022 Dépenses imprévues		27 000,00
	27000,00	27 000,00
Section d'investissement		
2112 Acquisition terrain	10 000,00	
020 Dépenses imprévues		10 000,00
Total	10 000,00	10 000,00

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le

ID : 066-216600593-20231005-DEL09202302-DE

Après avoir entendu le maire, le conseil à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les virements de crédits présentés ci-dessus.

DIT que ces modifications seront transmises à la Trésorerie d'Argelès.

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

C. MANAS